

ENSEIGNANT ARTISTIQUE DE PIANO (H/F)

🎯 Le défi à relever ?

Depuis janvier 2023, la communauté de communes a la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique, de jouer avec d'autres, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice de l'école de musique intercommunale, vos missions principales seront les suivantes :

- Enseigner la pratique du piano en cours individuel/binôme/ ateliers :
 - pour divers publics (enfant à partir de 7 ans/adolescent/ adulte)
 - selon différents cursus possibles (amateurs/ diplômants)
 - en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques

Activités annexes possible selon les profils et compétences du candidats : enseigner la musique à travers des ateliers culturelles variés /enseigner la musique à d'autres publics que les élèves inscrits à l'école

- Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Conduire et participer aux projets pédagogiques et artistiques
- Organiser et suivre les études des élèves
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Participer activement aux différentes instances pédagogiques



Je postule !

Candidature avant le 15 mai 2025

Entretien de recrutement le 23 mai 2025

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhone Coiron

Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS

mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Découvrez notre territoire, ici !

👉 Ce poste est fait pour vous si :

- Vous possédez idéalement une formation instrumentale avec un niveau technique DEM
- Vous avez une expérience artistique et pédagogique validé par un DE ou équivalent
- Vous êtes une personne **autonome** et **dynamique** dotée d'un **excellent sens relationnel**
- Vous savez **enseigner à tous les élèves** en étant capable de **mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs capacités** et créer les progressions adéquates.
- Vous avez le **sens du travail en équipe**
- Vous respectez la **déontologie de l'enseignement** et avez le **sens du service public**.



L'environnement de travail ?

Poste à pourvoir à compter 01 septembre 2025

Recrutement par voie statutaire à défaut par voie contractuelle (Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique)

CDD de 12 mois renouvelable.

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient.

LIEU Le Teil

HORAIRES 06 heures hebdomadaires

REMUNERATION

- Rémunération statutaire selon le grade de recrutement d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe
- Prime ISOE
- Participation employeur à la prévoyance

CONTRAINTES

Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle...).
Contraintes de congés

AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité